

Solidarité

## Une belle expérience

**D**epuis plus d'un an, Carole, résidente de la Maison des Oiseaux (Centre pour personnes autistes porté par l'association A Tire d'Aile), vient travailler une heure chaque jeudi à la Mairie. Découpage et collage pour la revue de presse, étiquettes pour les dossiers divers... Carole s'adonne à ses missions avec application. Très bien intégrée dans l'équipe des services administratifs, elle est encadrée par Laurence Donatien et Virginie Malet. ●



Carole, entourée de Laurence Donatien et Virginie Malet.

### Réaction de Marie Lucile Calmettes Balsan, présidente de l'association A Tire d'Aile

*« Nous sommes très heureux de la chance qui s'offre aujourd'hui à Carole grâce à la Mairie de La Châtre. C'est une réussite qui nous remplit de joie pour elle et une fierté pour les éducateurs qui l'ont préparée à cette aventure. Nous appliquons ici un principe expérimenté depuis quelques années qui donne d'excellents résultats, même avec des personnes beaucoup plus handicapées que Carole : le job coaching.*

*Le principe du job coaching consiste à préparer le jeune sur son futur emploi, en séquentialisant les tâches qui vont lui incomber, mais aussi et surtout d'organiser son*



*accueil dans l'entreprise tant au niveau de l'environnement, de la mission, du poste de travail, qu'au niveau des futurs collègues. Ces derniers endossent avec enthousiasme, même s'il y a parfois une certaine appréhension, le rôle d'accompagnateur responsable. C'est tout simplement ce que nous dicte la loi de 2005 sur l'intégration des personnes handicapées. Dans la société, tout peut et doit leur être accessible, depuis l'école jusqu'à la formation professionnelle puis à l'emploi qui en découle. D'ailleurs une autre initiative de ce genre est en cours dans une épicerie du centre-ville, avec 2 autres jeunes. Nous projetons de continuer dans cette voie, avec d'autres résidents de la Maison des Oiseaux, qui continueront, j'en suis sûr, à nous étonner ».*

*asme, même s'il y a parfois une certaine appréhension, le rôle d'accompagnateur responsable. C'est tout simplement ce que nous dicte la loi de 2005 sur l'intégration des personnes handicapées. Dans la société, tout peut et doit leur être accessible, depuis l'école jusqu'à la formation professionnelle puis à l'emploi qui en découle.*

*D'ailleurs une autre initiative de ce genre est en cours dans une épicerie du centre-ville, avec 2 autres jeunes. Nous projetons de continuer dans cette voie, avec d'autres résidents de la Maison des Oiseaux, qui continueront, j'en suis sûr, à nous étonner ».*